

**Procès-verbal**  
**du conseil d'administration**  
**du 22 avril 2021**

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.  
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 17 heures 05.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, COLON Yvon,  
FAVRE Jean-Michel, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard,  
TABELLION Brigitte

Jean-Pierre AUBERTIN remercie Hervé pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation., Les mesures sanitaires imposent cette heure inhabituelle.

Il excuse l'absence de Noémie LENOTRE invitée à ce conseil mais qui ne peut être présente en raison des mesures de restriction de circulation.

Ordre du jour:

- . Approbation du procès-verbal du CA du 3 mars 2021
- . Bilan de l'AG 2021
- . Election du bureau
- . Organisation des journées culturelles estivales 2021(programme OTOV)
- . Organisation des journées du Patrimoine
- . Questions diverses

**1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 03 mars 2021**

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 03 mars 2021, il est adopté à l'unanimité.

**2. Bilan de l'assemblée générale 2021**

Le président rappelle la formule particulière mise en place cette année en raison de la pandémie. D'après les commentaires de bien des adhérents, on peut constater que les documents envoyés ont été lus.

Concernant le vote :

- 152 inscrits, 72 votants soit 47%
- 39 bulletins par courrier postal ou déposé dans la boîte à lettres
- 33 votes par courrier électronique

Rappel des points proposés au vote des adhérents

- maintien du montant de l'adhésion à 10 euros
- élection d'un tiers du conseil d'administration avec pour candidats :  
TABELLION Brigitte, LENOTRE Noémie, FAVRE Jean-Michel,  
AUBERTIN Jean-Pierre
- demande de quitus pour les administrateurs

Les 72 votants ont répondu positivement aux propositions formulées.

### **3. Election du bureau**

A la suite de cette assemblée générale, la composition du conseil d'administration est la suivante :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, COLON Yvon, FAVRE Jean-Michel, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie, PIERNOT Bernard, TABELLION Brigitte

Les membres du bureau : Gilles MANNEAU trésorier, AUBERTIN Guillaume secrétaire et AUBERTIN Jean-Pierre président, expriment le souhait de poursuivre leur fonction. Aucun autre membre du conseil présente leur candidature à ces postes, le conseil décide de maintenir ces 3 membres à leur poste pour une nouvelle année.

### **4. Organisation des journées culturelles estivales**

Comme décidé lors du dernier conseil d'administration, notre association organisera dans le cadre des journées culturelles estivales 2021 de l'Office du Tourisme de l'Ouest des Vosges, deux après-midi de découverte du patrimoine immobilier de notre village, à savoir les 31 juillet et 21 août.

Sur proposition de Guillaume, le circuit de visite sera modifié

Départ et accueil à la place des Tilleuls, calvaire au bord de la départementale, grand lavoir, grande fontaine, église, école, chemin du Piolat, chapelle Saint Quirin, abbaye.

### **5. Journées Européennes du Patrimoine**

Cette année, elles se dérouleront les 18-19 septembre 2021.

Le Conseil décide d'organiser à nouveau une marche nocturne de la salle de fête de Pargny à l'abbaye. Elle se déroulera le samedi 18 septembre.

Comme il y a 2 ans, il sera proposé un repas simple à 19h00.

La marche débutera à 20h30. Les personnes n'ayant pas participé au repas pourront se joindre à nous à ce moment.

Quelques animations seront proposées en cours de chemin et il nous faut prévoir un « son et lumière » à l'abbaye vers 21h30.

## 6 .Questions diverses

- les rencontres avec le Service Régional d'Archéologie, la DRAC, la DDT88 et la police de l'eau n'ont toujours pas pu se réaliser
- les demandes de subventions pour le financement des travaux par les apprenants du lycée de Remiremont sont en cours auprès du Conseil Régional Grand Est et le Conseil Départemental 88.
- le concert du chœur d'hommes prévu le 6 juin prochain est toujours d'actualité mais soyons réalistes, pensons plutôt à une exécution à l'automne.
- Des bancs seront installés sur le site de l'abbaye financés par la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges. Nous devons désormais choisir le modèle.
- Noémie a effectué une demande de subvention auprès de la DRAC pour poursuivre l'étude des matériaux de la « porterie ». Elle est en attente de la réponse.
- A compter de l'année 2022, pour toutes les associations du village, il sera nécessaire d'effectuer une demande écrite à la municipalité décrivant les activités de l'association au cours de l'année N-1 pour l'obtention d'une subvention d'aide au fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil fut clos à 18 heures 15.

Le secrétaire  
Guillaume AUBERTIN



Le Président  
Jean-Pierre AUBERTIN

